# **UTILISER VOTRE P.C.S.**

#### Le rôle du P.C.S.

- Savoir anticiper face aux risques sur la commune.
- Permettre à l'équipe municipale de réagir sereinement.
- Prioriser les actions face à une situation donnée.
- Assurer une mobilisation progressive de l'équipe municipale.

## L'importance du rôle du Maire

- Le Maire est le premier garant de la sécurité sur son territoire communal.
- Le Maire assure la fonction de Directeur des Opérations de Secours (DOS) tant que le Préfet ne prend pas cette fonction.
- Il a pour responsabilités d'informer, d'alerter et de mettre en sécurité la population (art. 2212 du CCGT).
- Il coordonne ses décisions et actions avec le Commandant des Opérations de Secours (officier pompier en charge des secours).

#### Les fondamentaux du P.C.S.

- Un document vivant bien approprié par l'équipe municipale.
- Un référent assurant la mise à jour et l'opérationnalité de la démarche.
- Une démarche appuyée par des formations et des exercices.

# **SOMMAIRE**

**NIVEAUX COMMUNAUX DE SAUVEGARDE** SYNTHESE DES ACTIONS COMMUNALES DE SAUVEGARDE ACTIVER LE DISPOSITIF DE SAUVEGARDE COMMUNAL Fiche action « PAS DE RISQUE » p 7 Fiche action « SOYEZ VIGILANT » Fiche action « MOBILISEZ-VOUS » p 12 Constituer votre Cellule de Crise Municipale (C.C.M.) Ouvrir et renseigner votre main courante Informer et alerter la population Sécuriser les écoles et transports scolaires Fiche action « ASSUREZ LA MISE EN SECURITE » p 18 Armer votre Poste de Commandement Communal (P.C.C.) Communiquer avec les acteurs associés Gérer et sécuriser les voiries Armer votre centre d'accueil Recenser les personnes accueillies Fiche action « RENFORCEZ VOTRE DISPOSITIF » p 26 - Alerter à l'aide de la sirène Fiche action « RETOUR A LA NORMALE » p 29 Organiser l'aide aux sinistrés

Constituer votre Réserve Communale de Sécurité Civile (R.C.S.C.)

Gérer les bénévoles

Réaliser les démarches administratives

ANNEXES

LIST	E DES	ACR	ONY	ME

p 37

#### **ANNUAIRES DE CRISE**

p 38

- Elus et personnels mobilisables
- Acteurs associés
- Professionnels de santé
- Etablissements facilitant la gestion post-crise
- Liste des enjeux
- Moyens matériels

#### **FICHES ACTIONS**

- Cellule de commandement
- Cellules opérationnelles

#### **MULTIRISQUES**

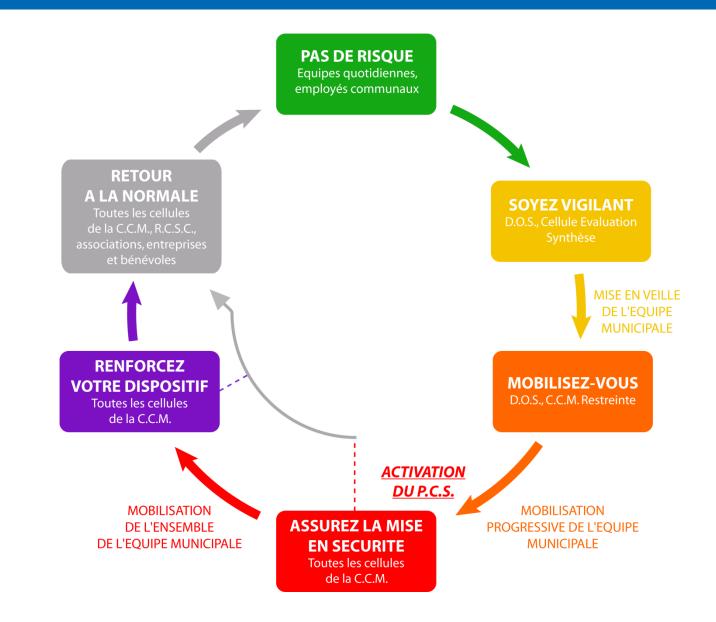
- Carte d'actions inondation
- Carte d'actions feu de forêt
- Volet mouvement de terrain
- Volet séisme
- Volet tempête
- Volet canicule
- Volet grand froid
- Volet fortes chutes de neige
- Volet radon

#### **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

- Délibération du Conseil Municipal
- · Arrêté municipal d'approbation du Plan Communal de Sauvegarde

# NIVEAUX COMMUNAUX DE SAUVEGARDE

Le Maire est le premier garant de la sécurité sur son territoire communal, il est à ce titre Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.).



# SYNTHESE DES ACTIONS COMMUNALES DE SAUVEGARDE

1ère Phase : Pas de risque

- Rester joignable

2ème Phase:

- Soyez vigilant
- Prendre en considération les messages relatifs aux risques
- S'assurer de la disponibilité des équipes et du matériel
- S'assurer de la capacité des sites sensibles, événements culturels et sportifs à adapter leur dispositif

Maintenir opérationnelle l'organisation communale de gestion des risques

- Reconnaître la situation

3ème Phase:

**Mobilisez-vous** 

- Alerter et mobiliser progressivement votre équipe municipale

- Renforcer la reconnaissance terrain et déployer vos moyens matériels éventuels
- Inviter les sites sensibles et les évènements culturels et sportifs à adapter leur dispositif à la situation
- Pré-informer la population si nécessaire

(P.C.S., moyens humains et matériels)

- Sécuriser les enjeux les plus vulnérables (campings, voiries, parkings...)

4<sup>ème</sup> Phase:

Assurez la mise en sécurité

- Armer votre Poste de Commandement Communal (P.C.C.)
- Constituer votre Cellule de Crise Municipale (C.C.M.)
- Alerter la population et appliquer la stratégie de communication communale
- S'assurer des solutions de continuité électrique et des moyens de communication
- Armer votre centre d'accueil
- Sécuriser les sites sensibles et les évènements culturels et sportifs programmés sur la commune
- Sécuriser les écoles et les transports scolaires

5<sup>ème</sup> Phase:

Renforcez votre dispositif

- Renforcer le dispositif communal de gestion de crise
- Adapter votre organisation à l'ampleur du phénomène
- Solliciter l'intervention de moyens supra-communaux

6ème Phase:

Retour à la normale

- Informer la population de la fin de l'évènement
- Soutenir la population et sécuriser les secteurs impactés
- Rétablir les accès et services
- Gérer les bénévoles
- Engager les démarches de demande d'indemnisation

# **ACTIVER LE DISPOSITIF DE SAUVEGARDE COMMUNAL**

## Identification d'un phénomène à risque















Services de l'Etat

Météo-France

Vigie Predict

**SMMAR** 

Vigicrues

Services de secours, Gendarmerie, Police

Témoin

#### informent



# **DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS (D.O.S.)**

évalue, expertise, concerte, (pré)mobilise

## **CELLULE DE CRISE RESTREINTE**

organise, mobilise et coordonne

décide et active

# informe progressivement par:

















CELLULE DE CRISE MUNICIPALE
COMPLETE

le Plan Communal de Sauvegarde







La population

Les enjeux Les établissements recevant du public

# CONSTITUER VOTRE CELLULE DE CRISE MUNICIPALE (C.C.M.)

**PRÉFECTURE** 

S.D.I.S.

**GENDARMERIE** 

C.D.11

E.P.C.I.

COMMUNES VOISINES

**CONSULTANTS** 

\* : correspondant tempête

#### **CELLULE DE COMMANDEMENT**



Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.)

**Alain LABORDE** 

Suppléants : Christian TOURNE, Olivier CASTELBOU

## **Evaluation-Synthèse**

**Olivier CASTELBOU** 

Suppléant: Pascal SCHINDLER

- > Mobiliser la C.C.M.
- > Diriger l'organisation communale et décider des actions à mettre en œuvre
- > Faire le lien avec les acteurs extérieurs
- > Informer les habitants exposés

# Secrétariat – Intendance

Responsable : **Anne GLEIZES**Suppléante : Marie Rose SIRVEN



- > Tenir la main courante
- > Etablir les actes administratifs adéquats

Loc. : Mairie



Cette mobilisation est toujours progressive et en adéquation avec l'événement à gérer.

#### En orange

Cellule de crise restreinte : personnes ou équipes mobilisées dès la phase *Mobilisez-vous*.

## PC de Crise

<u>Lieu</u> : Mairie <u>Téléphone</u> : 04 68 45 92 2

## **CELLULE TECHNIQUE**

Responsable : Laurent GILI \*

Suppléant : Alain ORTS

Membres mobilisables :Christophe THIBAUD, Damien GILI, Flavien ROUAIROUX, Alain VISINTINI, Dominique PRONOVI

- > Assurer la reconnaissance terrain
- > Alerter et mettre en sureté les personnes
- > Mobiliser les moyens matériels communaux

Loc.: Mairie / C.T.M. / Terrain

#### **CELLULE COMMUNICATION**

Responsable : Marie Rose SIRVEN

Suppléante : Josiane CASTELBOU

 ${\it Membres\ mobilisables: Corinne\ CHABAUD, Emilie}$ 

COMISSO, Hélène ROUBY

- > Assurer l'interface entre la commune et la population
- > Alerter les personnes

Loc. : **Mairie** 

## **CELLULE ACCUEIL**

Responsable : Olivier CASTELBOU

Suppléant : Alain GOMEZ

Membres mobilisables: Fabienne MARTIN, Christian GILI, ATSEM, Personnel Cantine

- > Ouvrir le(s) centre(s) d'accueil
- > Assurer l'accueil et la prise en charge des sinistrés

Loc. : école maternelle (+ église si besoin)

